

Partie historique

Objektyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **17 (1880-1881)**

Heft 86

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES RONCES DU CANTON DE VAUD

ESSAI MONOGRAPHIQUE

PAR

Aug. FAVRAT



Genre RUBUS, L.

(Famille des ROSACÉES, tribu des *Dryadées*.)

Plantes herbacées ou arbrisseaux sarmenteux armés d'aiguillons. Calice persistant à cinq divisions régulières, portant cinq pétales caducs et un grand nombre d'étamines. Ovaires plus ou moins nombreux insérés sur un réceptacle hémisphérique ou conique. Carpelles pulpeux, caducs, renfermant un noyau dur, ridé ou alvéolé.

PARTIE HISTORIQUE

En 1753, Linné décrit, dans son *Species plantarum*, six espèces de ronces pour toute l'Europe : ce sont les *R. chamæmorus*, *arcticus* et *saxatilis* parmi les herbacés, et les *R. Idæus*, *cæsius* et *fruticosus* parmi les frutescents. Les quatre premières sont admises par tous les botanistes, la 5^{me}, le *cæsius*, n'a pas toujours été bien délimitée ¹, mais c'est le *Rubus fruticosus*, L., qui a le plus embarrassé les auteurs. Les uns veulent y faire rentrer toutes les ronces frutescentes autres que le *cæsius* et l'*Idæus*. D'autres admettant des espèces distinguées après Linné, donnent pour le *fruticosus* les formes les plus différentes. Le vrai *R. fruticosus* est, d'après les recherches de Wahlberg, d'Arrhenius et de Fries, le *R. plicatus*, Wh. et N., qui se trouve dans les localités citées par Linné,

¹ On ne la distinguait pas de certaines formes de ses hybrides.

dans sa première édition de la flore de Suède; tandis que beaucoup d'autres ont donné sous ce nom une ronce à feuilles blanches en dessous; or Linné dit de sa plante : *Folia..... subtus villosa-mollia, viridia*. Immédiatement après Linné, les botanistes semblent s'être peu occupés de ce genre.

En 1792, Bellardi décrit son *R. glandulosus*, aujourd'hui *R. Bellardii Wh. et N.* Deux ans plus tard, Borkhausen distingue le *R. tomentosus*, que de Candolle, en 1813, nomme *R. canescens*, ne connaissant pas la plante de Borkhausen. Un peu plus tard, Smith décrit dans la *Flora britannica* trois nouvelles formes.

En 1813, de Candolle, outre le *R. canescens*, publie encore le *R. collinus*. A la même époque, Lejeune distingue quelques nouvelles espèces.

Anderson, en 1816, publie le *R. suberectus*.

De 1822 à 1827 parut la première monographie des *Rubus*, c'est le grand ouvrage de Weihe et Nees intitulé : *Rubi germanici descripti et figuris illustrati*. Quarante-neuf espèces de ronces y sont décrites et figurées.

Plus tard, en Angleterre, paraît une monographie de ce genre, par Babington.

Fries, en Suède, admet les 19 formes que son compatriote Arrhenius a publiées en 1840 dans sa *Monographia ruborum Sueciæ*.

En 1843, parut la *Monographie des ronces des environs de Nancy*, par le docteur Godron; elle renferme 17 espèces; ce nombre est porté à 24 dans la *Flore de France*, de Grenier et Godron, 1848.

Boreau, en 1849, dans la 2^e éd. de sa *Flore du Centre*, décrit 22 espèces; la 3^e éd., parue en 1857, en compte 55.

En 1859, P. J. Muller, dans son *Versuch einer monographischen Darstellung der gallo-germanischen Arten der Gattung Rubus*, ne décrit pas moins de 239 espèces. A la même époque, le docteur Mercier, à Coppet, achevait ses *Rubi genevenses*, que Reuter publiait en 1861, dans son *Catalogue des plantes des environs de Genève*. Dans cet intéressant travail,

Mercier décrit 29 espèces; c'est le premier ouvrage de ce genre en Suisse.

En 1867, Fischer-Ooster publie ses *Rubi bernenses*, dans lesquels il admet 12 types et de nombreuses variétés. L'année suivante, W.-O. Focke, à Brême, publie ses *Beiträge zur Kenntniss der deutschen Brombeeren*.

En 1869, paraît en France la *Monographie des Rubus du bassin de la Loire*, par G. Genevier; elle renferme 200 espèces.

En 1870, Aug. Gremli, dans ses *Beiträge zur Flora der Schweiz*, donne une véritable monographie de ce genre, renfermant beaucoup de formes nouvelles. Dans l'*Oesterreichische Botanische Zeitschrift*, mai et juin 1871, cet auteur publie encore un intéressant article sur la manière d'étudier les *Rubus*, et particulièrement les glanduleux et les subglanduleux.

En 1877, paraît en Allemagne un grand ouvrage: le *Synopsis Ruborum Germaniæ*, par W.-O. Focke.

Enfin en 1880, G. Genevier donne une seconde édition de ses *Rubus* du bassin de la Loire, augmentée de plus de cent espèces.

Toutes ces nombreuses publications sont loin de se ressembler. Selon que les auteurs comprennent l'espèce, selon qu'ils admettent ou non l'hybridité, le nombre des espèces est très variable. Ainsi G. Genevier, dans la 2^e éd. de sa Monographie décrit 302 espèces, parmi lesquelles il y en a 87 de P.-J. Muller, et 124 de G. Genevier et de son ami Ripart! Cette prodigieuse richesse de ronces pour le bassin de la Loire s'explique en partie par le fait que l'auteur n'admet pas la fréquence de l'hybridité dans ce genre. A la page VIII de sa préface, il dit: « Les hybrides sont fort rares, je n'en ai rencontré que quelques individus isolés, et le docteur Ripart, qui a tant herborisé, m'a dit n'avoir pas été plus heureux. Aussi n'ai-je pas cru devoir m'en occuper. » Cependant, à la page 27, on lit de quelques formes qu'il vient de décrire: « Il est bien probable que les *latebrosus*, *degener* et *assurgens*, ne sont également que des hybrides. » Il aurait été peut-être plus prudent, quand cela était possible, de donner les noms des parents,

plutôt que de charger la science de noms nouveaux. Dans l'ouvrage de Genevier, toutes les espèces semblent avoir une égale valeur; il n'insiste pas sur les types les plus tranchés et les plus répandus.

La méthode suivie par Focke dans le *Synopsis Ruborum Germaniæ*, est évidemment meilleure. L'auteur donne une valeur d'autant plus grande à l'espèce qu'elle est plus répandue; autour de ces espèces principales, se groupent les formes d'une aire géographique plus restreinte, puis viennent les hybrides. Cet arrangement, qui est beaucoup plus naturel, simplifie et facilite l'étude.

CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Les graines des ronces germent 8 mois après la chute du fruit, soit en mai, au plus tard en juin. Il en est surtout ainsi pour les petites et faibles espèces des groupes des *Glandulosi* et *Corylifolii*; tandis qu'il faut 20 mois pour la graine des grandes espèces à tiges glabres et dressées. Les cotylédons sont petits, elliptiques et ciliés sur les bords. Les cinq premières feuilles sont entières, les suivantes sont soit encore entières, soit profondément lobées ou enfin ternées. La tige de la première année ne porte ordinairement que des feuilles, et ce n'est que l'année suivante que poussent des rameaux axillaires terminés par une inflorescence.

La végétation des ronces se fait de deux manières. Dans quelques espèces, de longues racines rampantes donnent naissance à des bourgeons adventifs qui produisent finalement de jeunes plantes. La seconde manière, qui est de beaucoup plus fréquente, c'est l'enracinement de la pointe des tiges. Celles-ci, d'abord dressées ou tendant à s'élever, soit naturellement, soit qu'elles trouvent des points d'appui, s'inclinent ensuite, et la pointe retombe et traîne sur le sol. En automne, les feuilles cessent de se développer, mais la pointe s'épaissit et pousse bientôt de nombreuses petites racines. En hiver, la tige peut geler, et la pointe enracinée constitue alors un nou-